

Carroll, Frances Laverne et Beilke, Patricia F. *Directives pour la conception et l'organisation de médiathèques scolaires.* Paris, Unesco, 1979. 55 p.

Paulette Bernhard

Volume 29, numéro 1, janvier–mars 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053647ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053647ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernhard, P. (1983). Compte rendu de [Carroll, Frances Laverne et Beilke, Patricia F. *Directives pour la conception et l'organisation de médiathèques scolaires.* Paris, Unesco, 1979. 55 p.] *Documentation et bibliothèques*, 29(1), 43–44. <https://doi.org/10.7202/1053647ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

planification des espaces) auraient gagnés à être rapprochés. La recherche de l'information aurait pu voisiner avec les services de diffusion; les programmes et système internationaux avec la gestion et les politiques d'information au niveau national et international.

Quelques coquilles n'ont pas été corrigées dont la plus importante est la répétition d'une même phrase dans deux pages consécutives (p. 984 et p. 985).

Ce sont là cependant des défauts mineurs et l'on peut conclure que dans cet ouvrage, nettement supérieur à tout ce qui a été publié en français jusqu'à maintenant sur le sujet, les qualités l'emportent nettement sur les défauts. Les auteurs nous dressent là un panorama remarquable du monde de l'information tel qu'il existe aujourd'hui et ils ont bien réussi à présenter la «vue d'ensemble... complète, fortement organisée et d'accès facile» (p. 11) qu'ils s'étaient fixée comme objectif.

Plusieurs catégories de lecteurs, les débutants (et pas seulement ceux des pays en développement) et les étudiants en sciences de l'information y trouveront une mine de renseignements et une source d'inspiration. Le vœu des auteurs «Puisse cet ouvrage renforcer leur motivation et leur ouvrir des perspectives professionnelles attrayantes» sera sans doute exaucé.

Quant aux spécialistes de la documentation et aux enseignants dans ce domaine, ils auront à s'y référer souvent pour rafraîchir leur mémoire et replacer leur spécialisation dans un contexte plus global où les interrelations sont nombreuses.

Suzanne Bertrand-Gastaldy

École de Bibliothéconomie
Université de Montréal

Carroll, Frances Laverne et Beilke, Patricia F. Directives pour la conception et l'organisation de médiathèques scolaires. Paris, Unesco, 1979. 55 p.

Ce document résulte d'une collaboration entre le Programme général d'information de l'Unesco et la Section des bibliothèques scolaires de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB / IFLA). Comme pour tout projet de planification et d'élaboration de directives, sa maturation a été longue (une première séance de travail eut lieu en 1976). On ne peut que se réjouir de disposer maintenant d'un tel cadre pour l'orientation de politiques et l'organisation des médiathèques

scolaires aux niveaux primaire et secondaire, ainsi que pour les établissements d'enseignement technique et professionnel. Un fait est à noter: l'édition originale, en anglais, a paru en décembre 1979 alors qu'il a fallu attendre février 1981 pour disposer d'une version française.

Après des énoncés de principe sur les besoins en matière de médiathèques scolaires, sur les objectifs et la création de tels services, on trouve trois chapitres relativement détaillés traitant du personnel, du choix et de l'acquisition de documents imprimés et audiovisuels, des locaux, du mobilier et de l'équipement. Le tout s'appuie sur des recommandations chiffrées dont on trouve en annexe une utile récapitulation concernant le personnel, l'accroissement des collections et les espaces à prévoir. Un glossaire précise la définition des principales notions, tandis qu'une bibliographie thématique annotée ainsi qu'un index complètent le document. Une remarque s'impose cependant: la version française du glossaire et de l'index suit l'ordre alphabétique des termes anglais.

L'on n'entrera pas ici dans le détail des sections dont l'information dense est délicate à résumer, mais on peut souligner les orientations générales dans lesquelles, selon les deux organismes responsables de la publication, s'inscrit la conception d'une médiathèque scolaire.

On identifie, ainsi, sous des dénominations variables (bibliothèque scolaire, centre multimédia, centre de matériel didactique, centre de documentation, etc.) une entité «médiathèque scolaire» se définissant comme

un centre assurant le double rôle de bibliothèque au sens classique (textes imprimés) et de centre multimédia (documents audiovisuels). Une médiathèque scolaire abrite la collection de textes et de matériel audiovisuel placée dans chaque établissement sous l'autorité de spécialistes.

La fonction de la médiathèque scolaire qui dessert enseignants et élèves se traduit par un programme spécifique au niveau de l'institution scolaire, planifié de façon coopérative selon les différents programmes de l'école et les besoins de chacun d'accéder à des ressources et de développer diverses habiletés reliées à la recherche et à l'utilisation de l'information.

Un tel programme, qui permet une «approche multisensorielle» des apprentissages, est essentiel dans le processus éducationnel global; il facilite l'éducation permanente et rend chacun apte à utiliser l'information durant toute sa vie et à en connaître les différentes sources.

La participation des «spécialistes de la médiathèque scolaire» à la réalisation de la mission de l'école, soit «aider l'individu à développer son potentiel humain et permettre à la société d'atteindre ses objectifs», s'exerce particulièrement dans les quatre domaines suivants:

- apprentissage de la lecture et développement de l'attention visuelle et auditive;
- soutien aux programmes d'enseignement et élaboration d'une planification systématique, dès les premières années, visant à l'acquisition progressive des méthodes d'utilisation de la documentation;
- intégration dans les processus d'enseignement et d'apprentissage, en fournissant assistance aux enseignants et aux élèves dans toutes les situations où des objectifs spécifiques d'apprentissage reliés à l'utilisation de la documentation et du matériel le nécessitent;
- aide à la conception et à la production de documents et acquisition de savoir-faire dans le transfert de l'information d'un médium à un autre.

Ces grandes lignes donnent une idée de la conception générale de ces directives dont on ne peut que recommander la lecture intégrale et... la méditation.

On peut encore signaler la mention de l'importance d'une «base légale» appuyée sur des politiques adéquates pour mettre en œuvre cette philosophie de base concernant l'utilisation éducative des média; ce point est particulièrement d'actualité au Québec où des politiques dans ce domaine sont, dit-on, en cours d'élaboration au ministère de l'Éducation. Il reste à espérer que ces directives aillent à bon port.

Paulette Bernhard

Faculté des Sciences de l'Éducation
Université de Montréal

L'accès aux documents primaires. Paris, *La Documentation française*, 1981. 104 p. (ADBS. *Études et documents*).

Cet ouvrage reproduit les exposés présentés lors des journées d'études consacrées à l'accès aux documents primaires, organisées par l'Association des bibliothécaires français et l'Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, les 15 mars 1980 et 19 mars 1981.

Il témoigne d'une vaste réflexion entreprise à l'échelon national en vue de «la nécessaire définition d'une politique française dans ce domaine et de la recherche des voies et moyens qui permettront de la traduire dans la réalité» (p. 7). La publication de ces textes vise à élargir le débat, en l'ouvrant à tous ceux qu'il concerne, les professionnels de la documentation certes, mais aussi les lecteurs, les chercheurs, les utilisateurs d'information.

Dans le texte de présentation, Jean Meyriat situe ainsi la problématique générale face à la mise en œuvre, au plan national et international, du projet d'«Accès universel aux publications». Si depuis plusieurs décennies, les instruments secondaires de la documentation (qu'il s'agisse de bibliographies de toutes sortes ou de bases de données) se sont considérablement améliorés, par comparaison, les moyens d'accès aux documents eux-mêmes (dits «documents primaires») ont beaucoup moins évolué. Le perfectionnement de ces instruments secondaires et leur accessibilité plus généralisée conduisent le lecteur à augmenter sa demande et l'amènent hélas! à une frustration plus grande en raison du nombre de ses requêtes non satisfaites.

L'ouvrage fait le point en autant de chapitres spécifiques sur «L'évolution de l'accès aux documents», les «Techniques d'accès aux documents à distance», le «Coût de l'accès aux documents primaires» et «l'Accès aux documents en France: sources d'information». Puis sont relatées les expériences d'envergure conduites tant en France qu'à l'étranger par des organismes tels: le Centre de documentation scientifique et technique du CNRS décrit comme «le plus gros fournisseur de documents primaires en France» (p. 33), les diverses structures gouvernementales françaises vouées à l'information scientifique et technique et, au Royaume-Uni, la British Library Lending Division qui «reçoit... des demandes... à raison de douze mille par jour, ou trois millions par an» (p. 46).

Il ressort clairement de l'ensemble des textes présentés par divers spécialistes que la France connaît une situation d'impasse au plan de l'organisation en vue d'assurer à l'échelle nationale un plein accès aux documents. Cette situation s'explique selon certains par «l'individualisme... [qui] se manifeste clairement dans le domaine des bibliothèques et de la documentation» (p. 39), la présence en France de «systèmes très étoilés, voire très éclatés, qui font perdre beaucoup d'énergie sans apporter des solutions concrètes aux problèmes de la fourniture de l'information» (p. 89). «le fait que la politique d'accès aux documents s'est perdue dans le dédale de structures» (p. 92), «le foisonnement de rapports et contre-rapports débouchant sur des demi-mesures souvent contradictoires avec celles qui étaient prises par ailleurs» (p. 96).

Ces constats (qui, il faut bien le dire, ne s'appliquent pas qu'à la France) ont sûrement amené des nuances de la part des participants à ces journées d'études.

Plusieurs mesures sont énoncées en vue de corriger la situation. Citons, entre autres, «la création d'une commission inter-associations: «Accès aux documents primaires»... qui serait en liaison avec les organismes ministériels et interministériels pour se tenir au courant de tous les projets qui se font jour actuellement de tous